

Financement de la Formation Continue dans l'Artisanat



| | |
|-------------------------------|--|
| OBJET | Contribuer à diminuer le coût d'accès à la formation continue. |
| PUBLIC CONCERNE | Chefs d'entreprises artisanales inscrits au Répertoire des Métiers de la Somme, les conjoints collaborateurs (inscrits au RM) ou conjoints associés et les auxiliaires familiaux. |
| FORMATIONS ELIGIBLES | Toute formation reconnue prioritaire par le FAFCEA et/ou le 3FCA. L'action doit être une formation au sens du Code du Travail et être dispensée par un organisme de formation justifiant d'un numéro d'existence. |
| MONTANT DU FINANCEMENT | Défini par le FAFCEA et/ou le 3FCA: organismes gestionnaires des fonds de la Formation Continue des chefs d'entreprises, des conjoints collaborateurs ou associés et des auxiliaires familiaux de l'Artisanat. |

VOTRE (VOS)

A effectuer PREALABLEMENT AU DEBUT DE LA FORMATION

DEMANDE(S)

AU PLAN NATIONAL : Pour Toute Formation

Vous contactez le FAFCEA :

12/14, rue Beffroy

92200 NEUILLY SUR SEINE

Adresse Mail : info@fafcea.fr

T : 01.41.43.15.30

F. : 01.41.43.15.63

pour qu'il vous adresse votre dossier de demande de prise en charge et que vous le retourniez complété AVANT le début de la formation

AU PLAN REGIONAL :

Pour les formations de gestion ou de développement des entreprises =>

3FCA – Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Picardie

Cité des Métiers – 80 440 – BOVES

T : 03.60.127.204

F : 03.60.144.207

Pour que vous adressiez votre dossier de demande de prise en charge avec les justificatifs AVANT le début de la formation

VOTRE CONTACT

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Somme

Direction Emploi/Formation

Cité des Métiers – 80440 BOVES.

Téléphone : 03.60.127.160. Télécopie : 03.60.144.600

Site Internet : www.cma80.fr - Courriel : def@cma80.fr